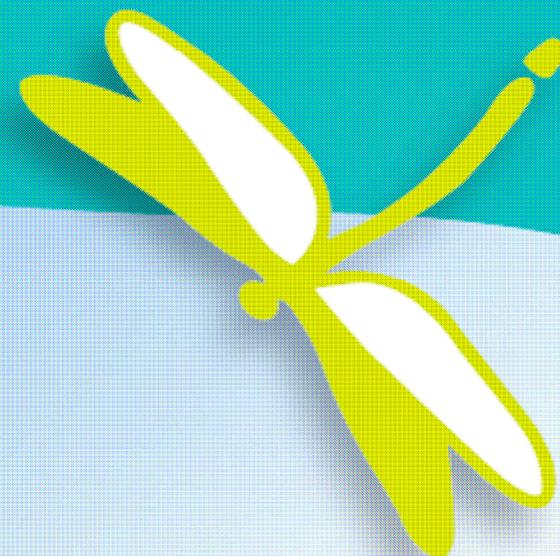


Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois (S.A.G.E.)

Tableau de bord 2013



INTRODUCTION

Le tableau de bord de suivi du SAGE est une évaluation de la mise en œuvre du SAGE sur le territoire. Cette analyse se base sur des indicateurs de suivi.

Les indicateurs suivants ont donc été élaborés en concertation avec la DREAL Nord Pas de Calais et l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le travail réalisé permet de renseigner différentes thématiques par des indicateurs de suivi dont la fréquence de renseignement est variable. Les indicateurs définis ont été choisis pour : leur spécificité, leur cohérence, leur fiabilité, leur reproductibilité et leur chiffrage.

Le tableau présenté ci-dessous reprend les thèmes, le nom des indicateurs, et leur source.

Ces indicateurs sont amenés à évoluer dans le temps. Des amendements, précisions ou suppressions pourront être apportées.

Ce tableau de bord présente une évaluation de l'état du territoire sur la thématique de l'eau et ne reprend pas la totalité des actions et des efforts qui ont pu être engagés sur le territoire.

LISTE DES INDICATEURS

- Indicateur 01 :** Etat qualitatif des masses d'eaux superficielles selon les critères retenus dans le cadre de la DCE
- Indicateur 02 :** Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines selon les critères retenus dans le cadre de la DCE
- Indicateur I-01 :** Volumes d'eaux prélevés en fonction des usages dans les eaux souterraines et superficielles.
- Indicateur II-01 :** Les zonages d'assainissement des eaux usées : état d'avancement.
- Indicateur II-02 :** Taux de desserte des réseaux d'assainissement.
- Indicateur II-03 :** Part de stations d'épurations (STEP) conformes à la Directive Eaux Résiduaires Urbaines.
- Indicateur II-04 :** Nombre de stations d'épuration ayant mis en place l'autosurveillance
- Indicateur II-05 :** Part de communes qui bénéficient d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Indicateur II-6 :** Etat d'avancement des diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif et taux de non-conformité.
- Indicateur II-7 :** Nombre d'industrie à redevance « Agence »
- Indicateur II-8 :** Nombre de sites et sols pollués dans la base de données BASOL
- Indicateur II-9 :** Superficie concernée par des mesures de type « Programme Eau et Agriculture »
- Indicateur II-10 :** Etat des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire : superficie des exploitations et nombre d'exploitants.
- Indicateur III-01 :** Linéaire de cours d'eau couvert par un programme pluriannuel d'entretien et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion.
- Indicateur III-02 :** Restauration de la continuité écologique : plus grand tronçon franchissable en dévalaison et montaison
- Indicateur III-03 :** Recensement des espèces végétales et animales invasifs recensés sur le territoire
- Indicateur IV-01 :** Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris par an de puis 1988 et par communes.
- Indicateur IV-02 :** Rapport entre le nombre de PPRI approuvé et programmé
- Indicateur IV-03 :** Programme de lutte contre les inondations
- Indicateur V-01 :** Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois
- Indicateur V-02 :** Evolution du nombre d'habitations légères de loisirs (HLL) dans le marais audomarois
- Indicateur V-03 :** Nombre de rats musqués piégés
- Indicateur VI-01 :** Nombre d'actions de communication initiées par la CLE
- Indicateur VI-03 :** Nombre de connexions par année sur le site du SAGE

Etat qualitatif des masses d'eau superficielles

Indicateur 01 :

Etat qualitatif des masses d'eaux superficielles selon les critères retenus dans le cadre de la DCE

Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :
Annuelle

Echelle :
SAGE

Unité :

Source :
AEAP

Indicateur du SDAGE et DCE

Etat des masses d'eau "cours d'eau"

			Etat BIO (arrêté 2010)	Etat CHIMIQUE E (dir. 2008)	Etat PCH (arrêté 2010)	Etat Pot ECO (arrêté 2010)
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUEN	2006 - 2007	Bon		Moyen	Mauvais
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUEN	2007 - 2007		Mauvais		
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUEN	2007 - 2008	Bon		Bon	Médiocre
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUEN	2008 - 2009	Bon		Bon	Médiocre
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUEN	2009 - 2010	Bon		Bon	Médiocre
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUEN	2010 - 2011	Bon		Bon	Moyen
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUEN	2011 - 2012		Mauvais		
FRAR02	AA RIVIERE	2006 - 2007	Bon		Bon	Bon
FRAR02	AA RIVIERE	2007 - 2007		Mauvais		
FRAR02	AA RIVIERE	2007 - 2008	Bon		Bon	Bon
FRAR02	AA RIVIERE	2008 - 2009	Bon		Bon	Bon
FRAR02	AA RIVIERE	2009 - 2010	Bon		Bon	Bon
FRAR02	AA RIVIERE	2010 - 2011	Bon		Bon	Bon
FRAR02	AA RIVIERE	2011 - 2012		Mauvais		

Les codes d'état

CODE TYPE ÉTAT	LIBELLÉ TYPE ÉTAT
Etat BIO (arrêté 2010)	Etat biologique DCE (arrêté 2010)
Etat CHIMIQUE (dir. 2008)	Etat chimique DCE (directive 2008/105/CE)
Etat PCH (arrêté 2010)	Etat physico-chimique DCE (arrêté 2010)
Etat Pot ECO (arrêté 2010)	Etat ou potentiel écologique DCE (arrêté 2010)

Les masses d'eau de surface du SAGE

Code européen masse d'eau	Nom masse d'eau	Catégorie de masse d'eau	Fortement modifiée?	Artificielle?
FRAL01	ETANGS DU ROMELAERE	Masse d'eau pland'eau	oui	non
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUENCE AVEC LE CANAL DE NEUFOSSEE A LA CONFLUENCE AVEC LE CANAL DE LA HAUTE COLME	Masse d'eau cours d'eau	oui	non
FRAR02	AA RIVIERE	Masse d'eau cours d'eau	non	non

Etat qualitatif des masses d'eau souterraines

Indicateur 02 :

Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines selon les critères retenus dans le cadre de la DCE

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Etat chimique	Etat quantitatif	Etat global
AG001	Craie de l'Audomarois	Mauvais état	Bon état	Mauvais état
AG004	Craie de l'Artois et de la vallée de la Lys	Mauvais état	Bon état	Mauvais état
AG014	Sables du Landénien des Flandres	Bon état	Bon état	Bon état

Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Source :

AEAP

Indicateur du SDAGE et DCE

OBJECTIFS	N°	Masse d'eau	Bon état / potentiel écologique	Bon état quantitatif Eaux souterraines	Bon état qualitatif Eaux souterraines
	AR01	Aa canalisée	2021 (phosphore)	-	-
	AR02	Aa rivière	2015	-	-
		Römelaere	2015	-	-
	1001	Craie de l'Audomarois	-	2015	2027

Tableau 4 : Objectif D.C.E.

I. Sauvegarde de la ressource en eau

Indicateur I-01 :

Volumes d'eaux prélevés en fonction des usages dans les eaux souterraines et superficielles.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :
Annuelle

Echelle :
SAGE

Unité :
m3

Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Indicateur du SDAGE

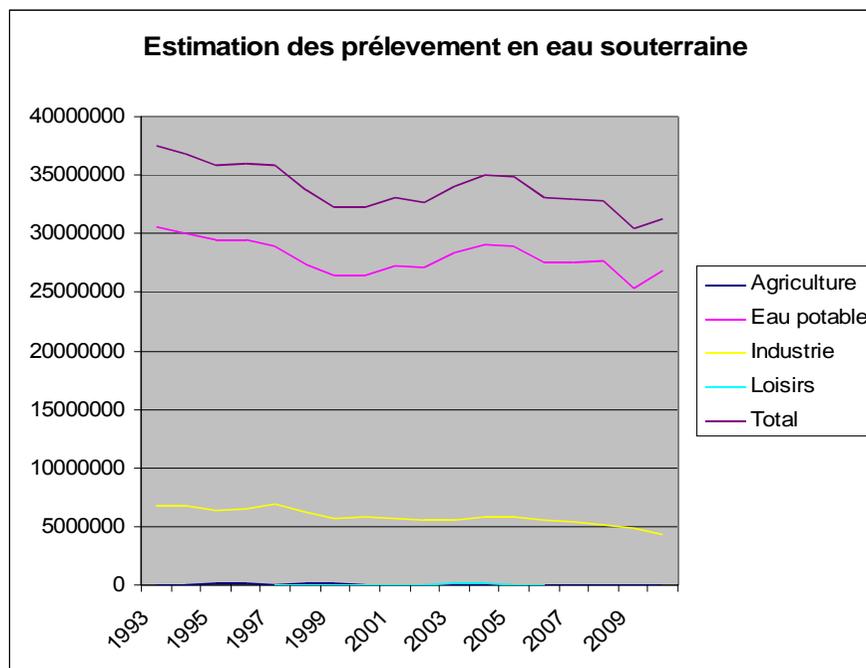
Résultats : Estimation des prélèvements par usage et par ressource pour l'année 2011

N: eau souterraine, S: eau de surface

Les volumes sont estimés par rapport aux données redevance de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie:

- les données redevance ne sont disponibles que jusqu'à l'année N-2, N étant l'année en cours
- les données des années N-2, N-3 et N-4 sont susceptibles d'être modifiées

		ALIMENTATION	INDUSTRIE	IRRIGATION	LOISIRS	REALIMENTATION	Total	%
eau de surface	2011	1403225	2578959				3982184	11,2%
eau souterraine	2011	26219639	5186367	44700	53976		31504682	88,8%
Total		27622864	7765326	44700	53976		35486866	100,0%
%		77,8%	21,9%	0,1%	0,2%		100,0%	



Il s'agit des volumes prélevés dans les eaux souterraines (en m3) par secteur d'activité. Ces données sont issues des données utiles à l'établissement des redevances de l'Agence de l'Eau. Il s'agit de prélèvements bruts ne tenant pas compte d'une éventuelle restitution au milieu.

L'usage principal de l'eau souterraine est la production d'eau potable.

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-01 :

Les zonages d'assainissement des eaux usées : état d'avancement.

Indicateur II-02 :

Taux de desserte des réseaux d'assainissement.

Résultats :

62 communes ont réalisés leur zonage d'assainissement, 8 sont en cours et 2 n'ont pas commencés

Taux de desserte par des réseaux de collecte :

Les « Volumes d'eau potable consommée » sont les volumes d'eau facturées pour une commune et pour une année au titre de la redevance de pollution. Cette redevance est due par chaque foyer desservi par l'eau potable. Attention : La redevance de pollution est plafonnée à 6000 m3 / abonné / an. Au-delà la redevance de pollution n'est plus perçue.

Les « Volumes d'eau rejetée dans les réseaux d'assainissement » sont les volumes d'eau facturées pour une commune et pour une année au titre de la redevance modernisation des réseaux. Cette redevance est due par chaque foyer desservi par un réseau d'assainissement collectif.

Le ratio « Volumes d'eau rejetée dans les réseaux d'assainissement / Volumes d'eau potable consommée » peut être assimilé à l'estimation du taux de desserte sauf pour les communes industrialisé pour lesquelles le ratio sera alors assimilée à une valeur (estimée) plafond du taux de desserte.

Les données redevance ne sont disponibles que jusqu'à l'année N-2, N étant l'année en cours. Les données des années N-2, N-3 et N-4 sont susceptibles d'être modifiées.

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

Unité :

/

Source :

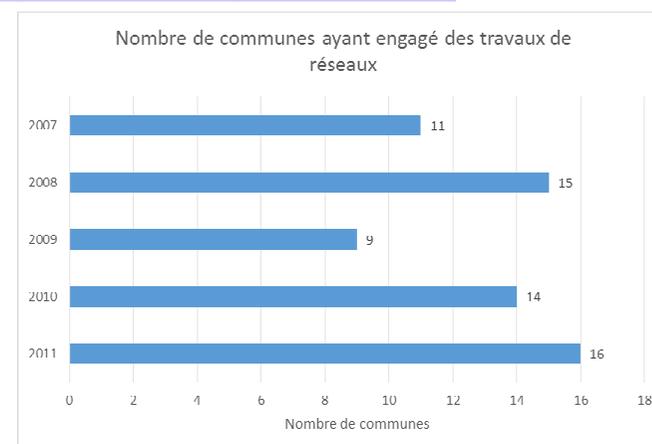
Agence de l'Eau Artois-Picardie

ANNÉE ACTIVITÉ REDEVANCE	2008	2009	2010	2011
Volume eau potable consommé	3952167	3901659	3959647	3996552
Volume eau assainie	2420883	2461644	2462955	2587175
Ratio assaini / consommé	61%	63%	62%	65%

Indicateur du SDAGE

LIBELLE NATURE TRAVAUX	Nb. communes
Réseau Amélioration	19
Réseau Extension collecte	29
Réseau Transfert (OTEU)	8
Raccordement au réseau	20
Total	65

Travaux de réseaux pour lesquels une aide financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a été décidée, par année de décision



II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-03 :

Part de stations d'épurations (STEP) conformes à la Directive Eau Résiduaires Urbaines.

Indicateur DE REPONSE

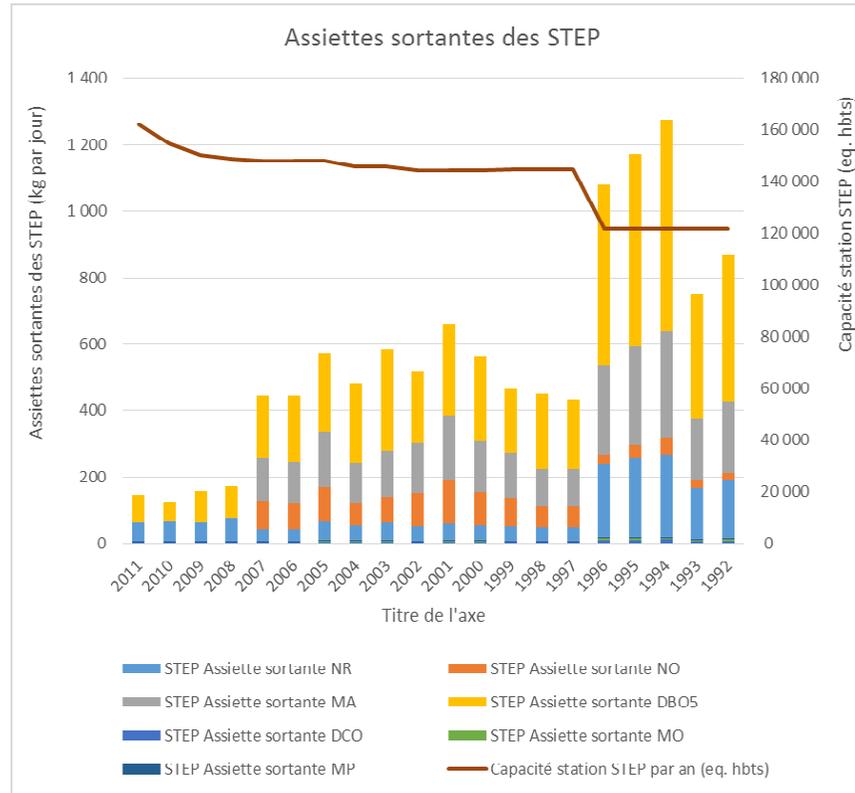
Fréquence de mise à jour :
Annuelle

Echelle :
SAGE

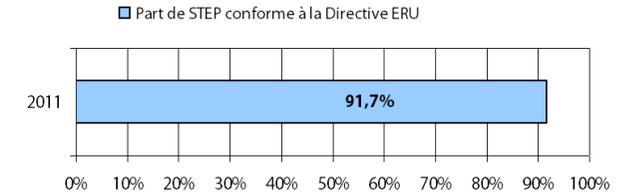
Unité :
%, kg/j

Source :
AEAP
DDTM 62

Indicateur du SDAGE

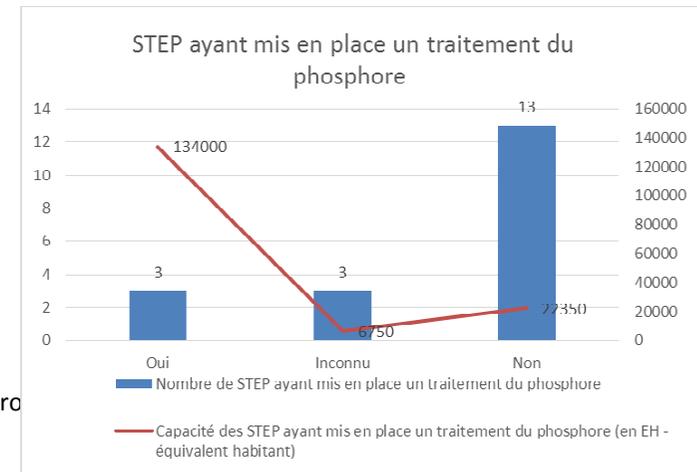
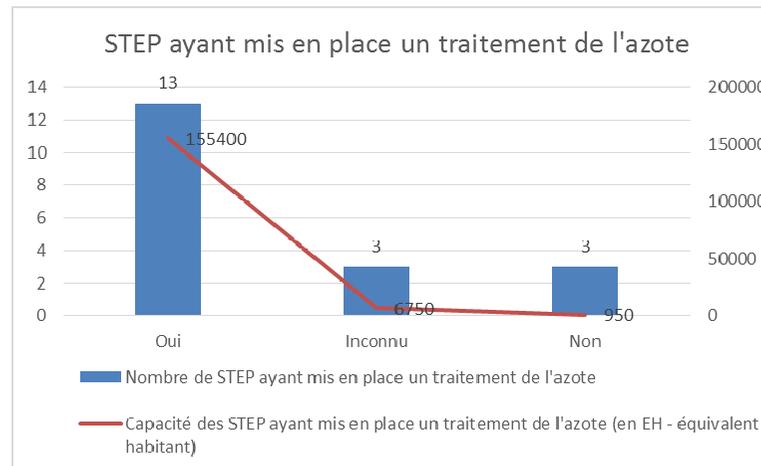


Conformité avec la directive ERU



Ce sont les assiettes sortantes utilisées pour le calcul des redevances.

A noter: le mode de calcul et les paramètres utilisés pour les redevances ont changé entre les années d'exploitation 2007 et 2008. Pour 2007 et avant: MO, MA et MP étaient utilisés. A partir de 2008, ce sont DBO5 et DCO (à la place de MO) et NR (à la place de MA = NR + NO), MP est conservé mais peut être calculé différemment. Les données DBO5 et DCO avant 2008 sont évaluées à partir de MO et les données MO après 2007 à partir de DBO5 et DCO: elles sont donc purement indicatives



domaro

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-04 :

Nombre de stations d'épuration ayant mis en place l'autosurveillance

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

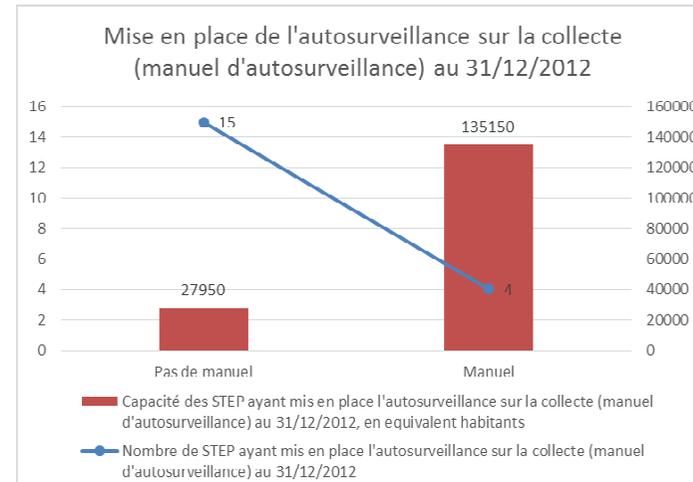
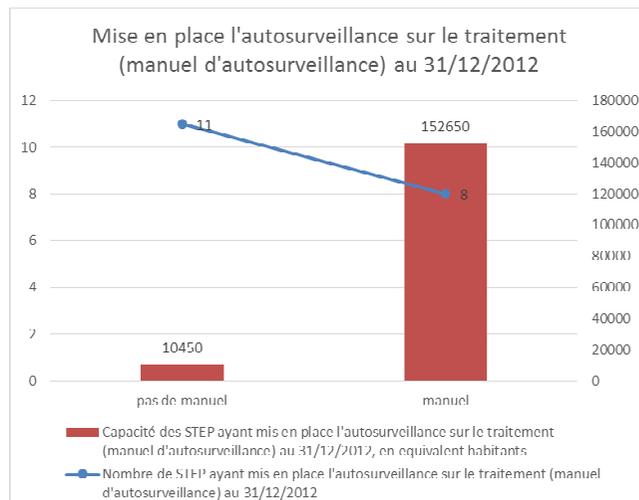
%, kg/j

Source :

AEAP

DDTM 62

Indicateur du SDAGE

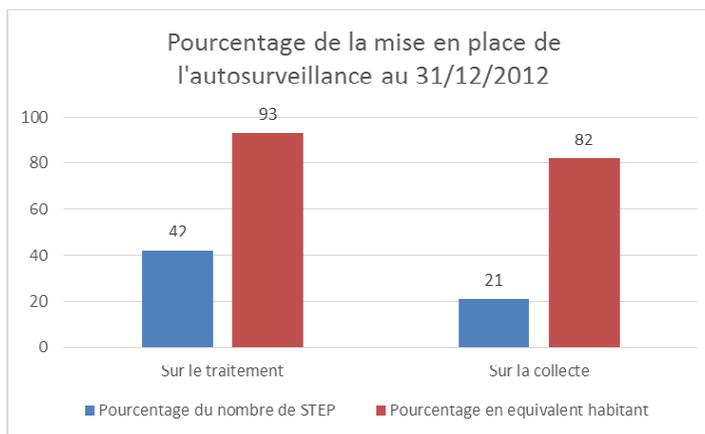


Mise en place l'autosurveillance sur le traitement (manuel d'autosurveillance) au 31/12/2012

	Pas de manuel			Manuel			Total général
	≤ 2 000 EH	2 000 - 10 000	≥ 10 000 EH	≤ 2 000 EH	2 000 - 10 000	≥ 10 000 EH	
Nombre de STEP ayant mis en place l'autosurveillance sur le traitement	11			1	5	2	8
Capacité des STEP ayant mis en place l'autosurveillance sur le traitement	10450			2000	23650	127000	152650

Nombre de STEP ayant mis en place l'autosurveillance sur la collecte (manuel d'autosurveillance) au 31/12/2012

	Pas de manuel			Manuel			Total général
	≤ 2 000 EH	2 000 - 10 000	≥ 10 000 EH	≤ 2 000 EH	2 000 - 10 000	≥ 10 000 EH	
Nombre de STEP ayant mis en place l'autosurveillance sur la collecte	12	3		2	2		4
Capacité des STEP ayant mis en place l'autosurveillance sur la collecte	12450	15500		8150	127000		135150



Indicateur II-05 :

Part de communes qui bénéficient d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Indicateur II-6 :

Etat d'avancement des diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif et taux de non-conformité.

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

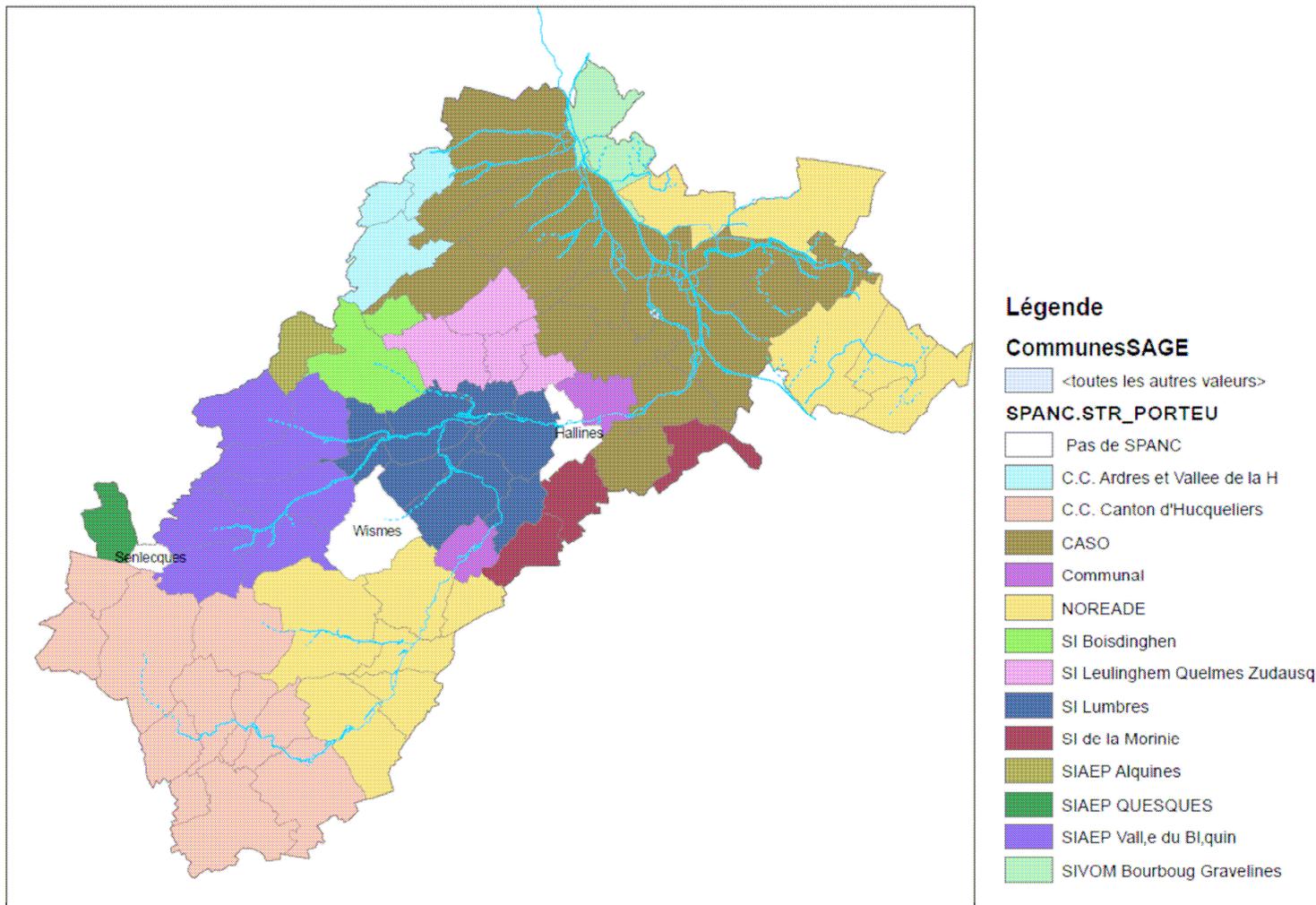
Unité :

%

Source :

SPANC

Etat avancement de la mise en oeuvre des SPANC



Analyse :

Comparativement aux données sur le bassin Artois Picardie, l'Audomarois montre une implication forte dans la mise en place de SPANC sur le territoire avec 95% du territoire couvert. L'avancement de la réalisation des diagnostics est plus disparate et varie selon les SPANC.

I. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-7 :

Nombre d'industrie à redevance « Agence »

Indicateur II-8 :

Nombre de sites et sols pollués dans la base de données BASOL

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Nb

Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie
BD BASOL

Résultats : Rejets des industries à partir de 2008 [kg/an]

Ce sont les assiettes nettes sortantes des industries, raccordées ou non, utilisées pour le calcul des redevances.

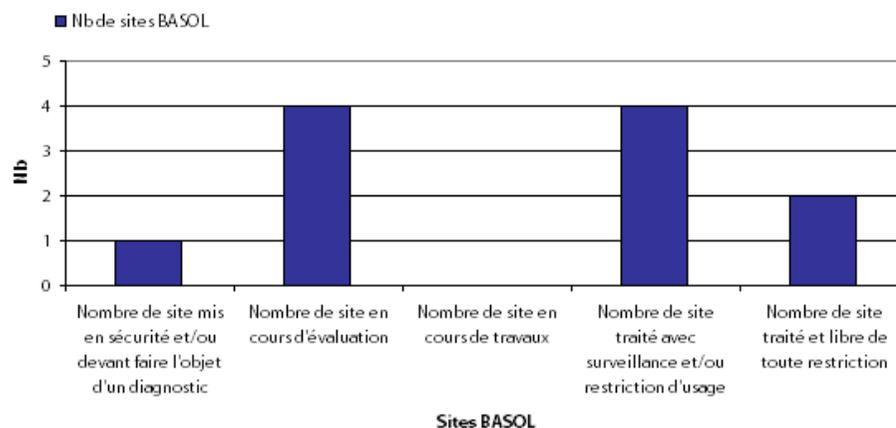
A noter: le mode de calcul et les paramètres utilisés pour les redevances ont changés entre les années d'exploitation 2007 et 2008.

Pour 2007 et avant: MO, MA et MP étaient utilisés, en kg/jour.

A partir de 2008, ce sont DBO5 et DCO (à la place de MO) et NR (à la place de MA = NR + NO), MP est conservé mais peut être calculé différemment. En kg/an

ANNÉE ACTIVITÉ REDEVANC E	Nb. industri es	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE DBO5	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE DCO	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE NO	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE NR	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE P
2011	7	348 613	1 787 877	1 966	36 944	2 395
2010	11	354 035	1 927 643	2 215	45 454	10 932
2009	16	181 324	884 700	10 625	33 281	15 875
2008	19	179 484	802 268		29 606	11 391

Actions sur les sites pollués du SAGE Audomarois



BASOL est une base de données nationale sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Les différentes classes de sites correspondent à celles de BASOL.

II. Lutte contre les pollutions

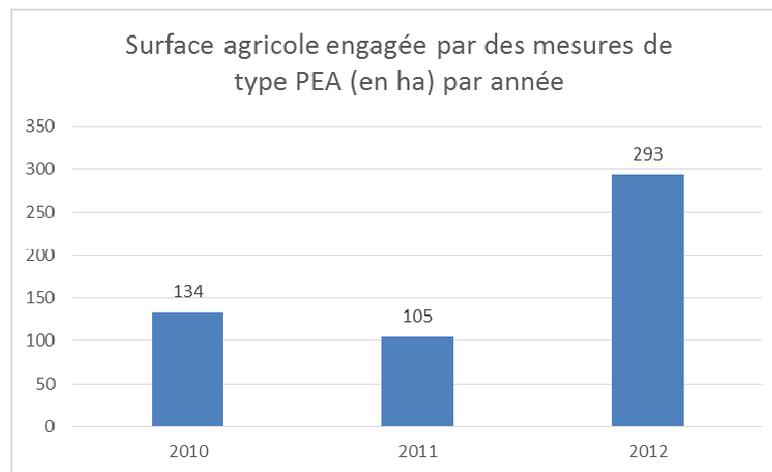
Indicateur II-9 :

Superficie concernée par des mesures de type « Programme Eau et Agriculture »

Indicateur II-10 :

Etat des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire : superficie des exploitations et nombre d'exploitants.

Résultats :



Analyse :

En 3 ans 532 hectares de terres agricoles ont été contractualisés sous le Programme Eau et Agriculture (PEA) de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Ce dispositif vient en complément du dispositif MAE.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Ha, nb

Source :

AEAP, PNRCMO, SmageAa, GABNOR,

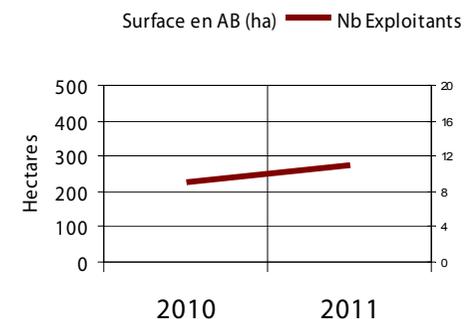
Indicateur du SDAGE

Année	2010	2011
Surface en AB (ha)	321	404
Nb Exploitants	9	11
Part d'Agriculture biologique	0,007	0,01
Part d'Agriculture biologique Nord Pas-de-Calais	0,4	0,7
Part d'Agriculture biologique France	2,1	3

Parallèlement, l'observatoire de la bio estime que 321 hectares de terrains sont en mode de culture biologique répartis sur 9 exploitations.

La conversion au biologique semble se faire de manière progressive et l'adhésion aux MAE contribue à améliorer les impacts potentiels sur la ressource en eau.

L'agriculture biologique sur le SAGE Audomarois



III. Valorisation des milieux aquatiques

Indicateur III-04 :

La prise en compte, la protection et la restauration des zones humides

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Ha, nb

Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie
PNRCMO, Natura 2000, Eden 62,
ENS

Indicateur du SDAGE

Résultats :

Analyse :

Les données concernant ces thèmes n'ont pu être fournies en raison de l'absence de compilation des données existantes.

SAGE	SUPERFICIE SAGE (km ²)	SUPERFICIE ZDH (km ²)	PART ZDH (%)
SAGE AUDOMAROIS	667	54	8,0

LIMITES ADMINISTRATIVES

--- Périmètre du S.A.G.E Audomarois

LES ZONES À DOMINANTES HUMIDES

 Zones à dominantes humides identifiées par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie en 2009

LES ZONES À ENJEUX

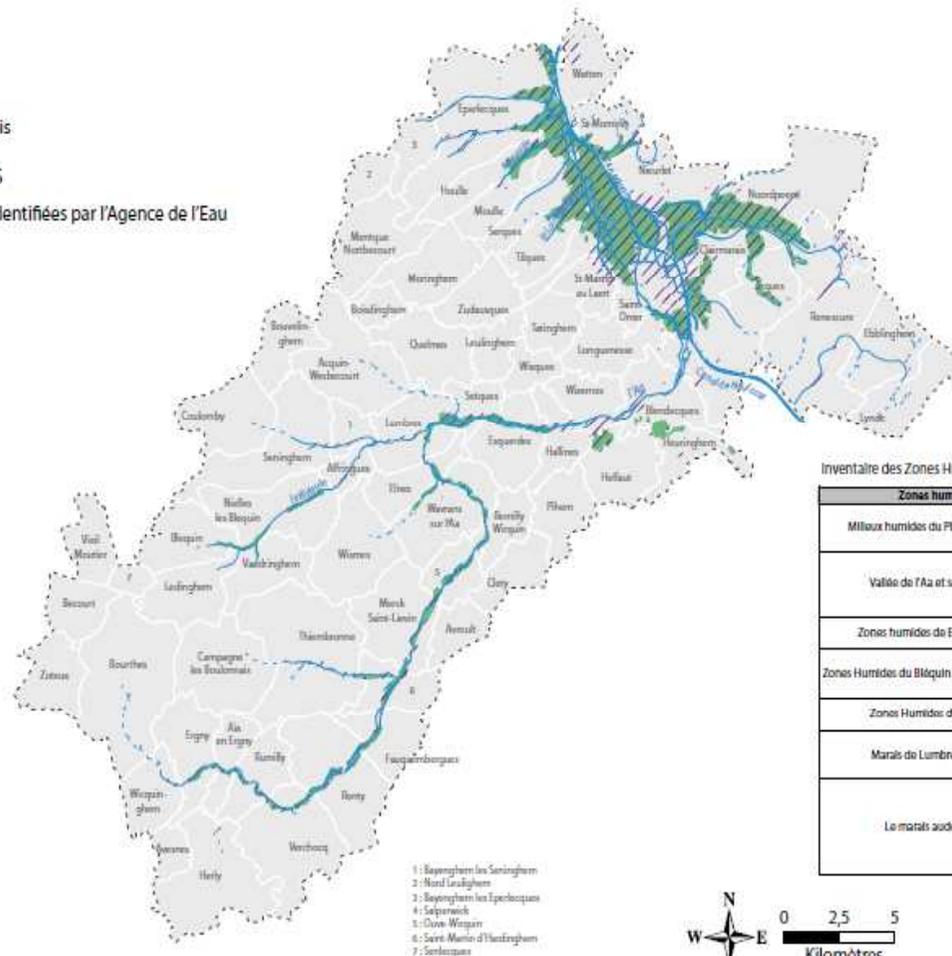
 Les zones humides à enjeux

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

— Cours d'eau

- - - Cours d'eau temporaires

 Canaux et rivières canalisés



Inventaire des Zones Humides à Enjeux

Zones humides	Surface	Enjeux
Milieux humides du Plateau d'Hoitaut	89 ha	Qualité de l'eau Alimentation en Eau Potable Patrimoine Naturel
Vallée de l'Aa et ses versants	262 ha	Qualité de l'eau Inondations Patrimoine Naturel
Zones humides de Eines Wavrans	46 ha	Inondations Alimentation en Eau Potable Patrimoine Naturel
Zones Humides du Bléquin et Nielles les Bléquin	41 ha	Inondations Alimentation en Eau Potable Patrimoine Naturel
Zones Humides d'Esquardes	57 ha	Inondations Patrimoine Naturel
Marais de Lumbres-Setques	68 ha	Qualité de l'eau Patrimoine Naturel Inondations
Le marais audomarois	2689 ha	Qualité de l'eau Alimentation en Eau Potable Etiage Inondations Patrimoine Naturel Usages

1 : Bayenghem les Seringhem
2 : Nord Leulinghem
3 : Bayenghem les Epétoques
4 : Saperwick
5 : Dune-Wirquin
6 : Saint-Martin d'Heusinghem
7 : Senlezques



IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-01 :

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris par an de puis 1988 et par communes.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

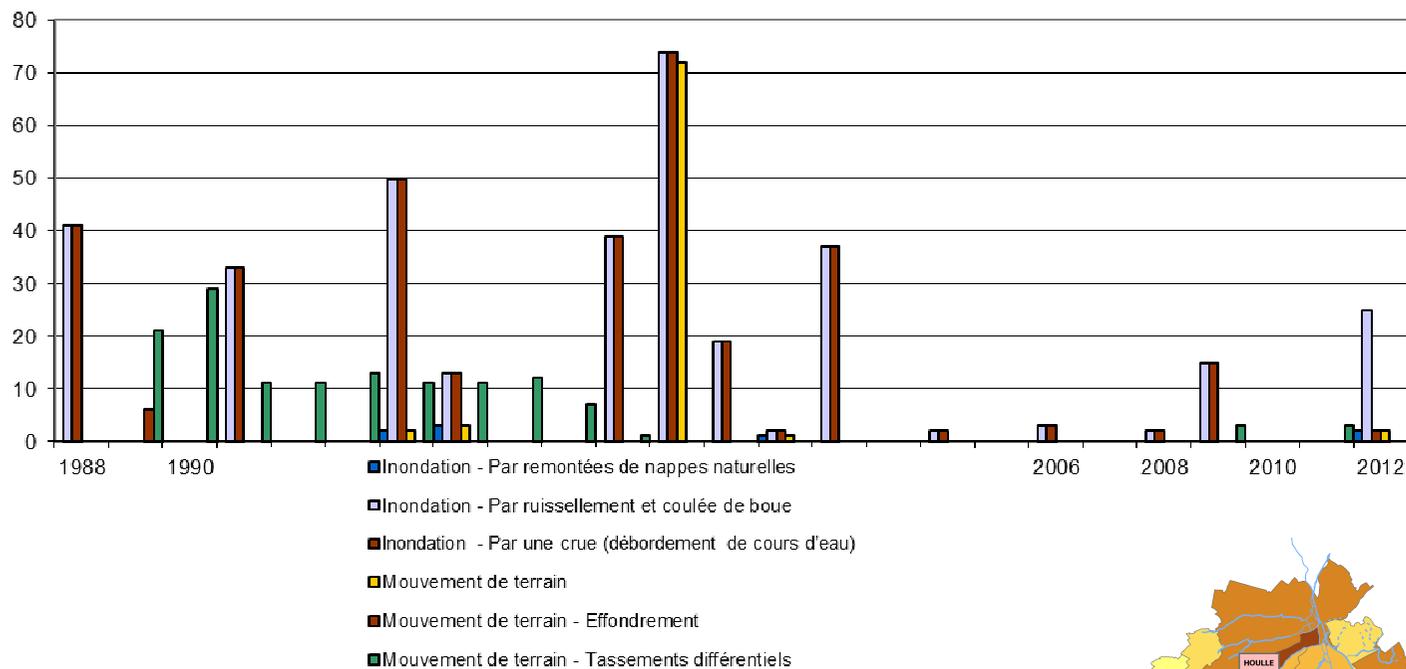
Unité :

Nb

Source :

BD GASPAR

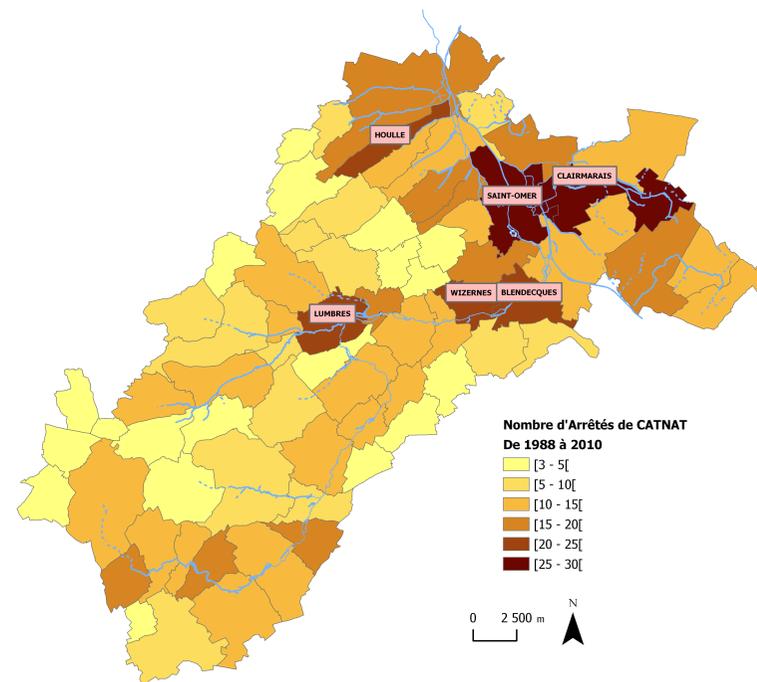
Les Arrêtés de catastrophes naturelles



Analyse :

Cet indicateur montre une tendance à la baisse depuis 2002 mais est à relativiser étant donné qu'un arrêté peut être pris pour une seule maison sinistrée.

Les données d'octobre 2012 montrent l'importance des ruissellement et coulée de boue qui ont particulièrement touchés la tête du bassin versant.



IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-02:

Rapport entre le nombre de PPRI approuvé et programmé

Résultats :

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

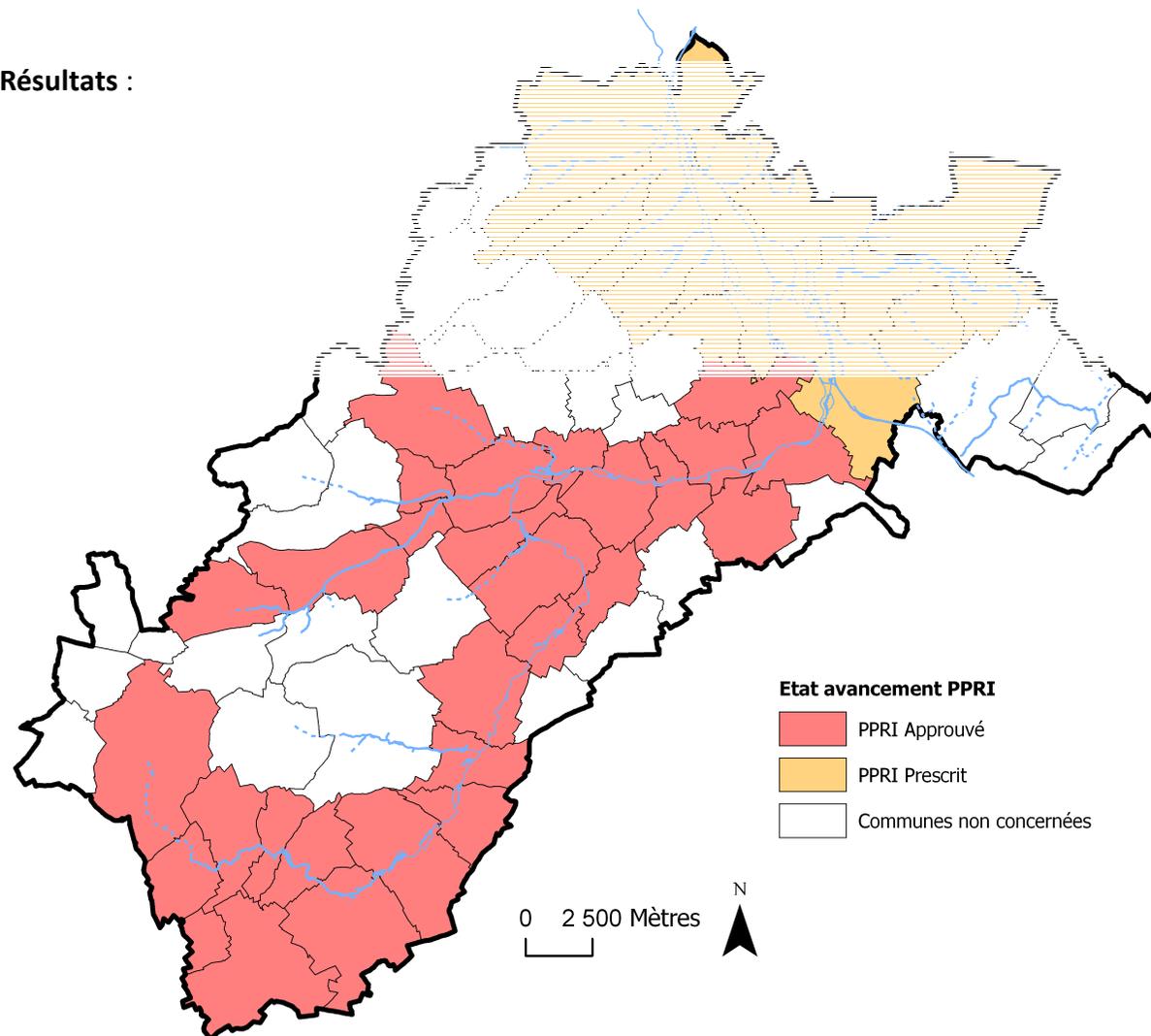
Unité :

%

Source :

DDTM 62

Indicateur du SDAGE



Analyse :

Le PPR de la vallée de l'Aa est approuvé depuis le 7 décembre 2009 et concerne 29 communes.

Le PPR du marais est prescrit depuis 2000. Une réflexion est en cours afin d'envisager la poursuite de son élaboration.

IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-03 :

Programme de lutte contre les inondations

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Echelle :

Unité :

Source :

Indicateur du SDAGE

Fiches actions	Objectifs	Etat d'avancement / Perspectives
I.1 Evaluation	Analyses Coût Bénéfice Evaluation à mi-parcours Evaluation en fin de programme	Caractérisation de l'aléa (pour les périodes de retour 10, 50 et 200 ans) Recensement des enjeux (habitat, activité économique, équipement public, activité agricole) Réalisation de l'ACB du projet des CIC (résultats provisoires) Comité technique le 23/09/2013 Levés topographiques (seuil des habitations + profils en travers entre Bourthes et Wicquinghem) <i>A venir: Affiner l'ACB des CIC (sur la base des remarques formulées lors du comité technique et des données topographiques)</i> <i>Réaliser les ACB sur les projets de Blendecques, de la Communauté de communes du canton</i>
I.2 Repères de crue	Mise en place de repères de crue sur les communes à risques	Installation de 5 échelles limnimétriques (2 à Clairmarais, 2 à Houle et 1 à Blendecques) + modification de l'échelle existante à Ergny Marché à bons de commande sur la durée du PAPI attribué à l'entreprise Signalisation Lacroix <i>A venir: Réalisation de l'inventaire des repères de crue du marais audomarois</i> <i>Poursuite de la matérialisation en fonction des opportunités</i>
I.3 Actions pédagogiques (en partenariat avec le parc naturel régional)	Instituer la culture du risque à destination du grand public et du public scolaire	Stagiaire en alternance (pendant 10 mois) à partir du mois de décembre 2012 pour la mise en place du programme 2 publics visés: cycle 3 et grand public Cycle 3: Intervention dans le cadre du projet Floodcom de l'IIW (classe de 5ème du collège de Wizernes) Définition du projet pédagogique Appel à projet du SmageAa (7 classes participantes) Animation en cours (année scolaire 2013-2014) Grand public: Mise en place d'une exposition (2 kakémonos + une maquette) Participation à la fête du parc naturel régional le 08/09/2013 Participation à la fête de la science du 9 au 13 octobre 2013 Mise à disposition des kakémonos dans le cadre du séminaire RAMSAR <i>A venir (Cycle 3) Poursuite des interventions dans le cadre du projet Floodcom</i> <i>Poursuite de l'animation en cours auprès des 7 classes</i>
I.4 Observatoire des crues	Vulgariser et diffuser une connaissance objective du risque d'inondation	<i>A venir: Validation, centralisation et diffusion des données sur la photothèque des crues</i> <i>Mise en ligne du répertoire des grandes crues</i>
I.5 DICRIM	Accompagner les communes pour élaborer et diffuser les DICRIM	Finalisation de la maquette type Animation auprès de la commune de Merck-Saint-Liévin Attribution du marché impression pour le groupement de commande à CG-Graphic <i>A venir: Animation auprès des communes (22 DICRIM à réaliser)</i>
II.1 Station limnimétrique Acquin	Quantifier les apports du ruisseau d'Acquin Intégrer la station au réseau de vigilance de l'Aa	<i>A venir: Installation de la station limnimétrique en 2014</i> <i>+ campagne de jaugeage sur une année hydrologique</i>
III.1 PCS	Accompagner les communes pour élaborer et mettre en œuvre les PCS	Finalisation du PCS d'Helfaut <i>A venir: 3 communes à accompagner</i>
IV.1 PPRI Maîtrise d'ouvrage Etat	Etablir le PPR	Définition des secteurs d'étude <i>A venir: Lancement de l'appel d'offres (pour la cartographie apparemment - à confirmer)</i>
IV.2 Guide des zones à risque Marais Maître d'ouvrage: AUDSO	Prendre en compte le risque dans les projets d'aménagement (commune du marais audomarois)	<i>A lancer après réalisation de la fiche action IV.3</i>
IV.3 Suivi du PPRI Maîtrise d'ouvrage Agence d'urbanisme de Saint-Omer	Evaluer la prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme et proposer le cas échéant des pistes d'amélioration	Analyse réalisée (mission de stage) Constitution d'un groupe de travail <i>A venir Travaux à finaliser et à diffuser</i> <i>Poursuite du groupe de travail</i>
V.1 Réduction de la vulnérabilité sur site	Accompagner les personnes et les activités pour déterminer et mettre en œuvre des opérations de réduction de la vulnérabilité sur le bâti	Une entreprise et deux habitations diagnostiquées Recherche de financeurs non concluante (Etat: non obligatoire dans le PPR donc non financable, ANAH: financement sous condition de ressources (peu de bénéficiaire). Pour les entreprises: Région non inscrit dans leur cadre d'intervention, CCI non prioritaire) <i>A venir Poursuite des diagnostics et préconisations d'aménagement (communication autour de ce programme à définir)</i>
V.1 Résilience du marais	Favoriser le retour à la normal après une crue (mesures pour augmenter le ressuyage des terres, mise en œuvre de l'étude sur la gestion des casiers)	Procédure administrative en cours pour le plan de gestion des voies d'eau du marais

IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-03 :

Programme de lutte contre les inondations

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Echelle :

Unité :

Source :

Indicateur du SDAGE

VI.1 Champs d'inondation contrôlée	Réduire l'aléa des crues moyennes à rares par la mobilisation du champ d'expansion des crues	<p><u>Procédure administrative et réglementaire</u> Enquête publique du 19 février au 21 mars 2013 (avis favorable de la commission d'enquête) Arrêtés: - DUP et SRTE pris le 10 juillet 2013 - DLE/DIG/classement des ouvrages pris le 5 novembre 2013</p> <p><u>Foncier</u> Acquisition amiable en attente pendant une bonne partie de l'année à cause de l'enquête publique et de la demande du passer outre auprès du ministère de tutelle de l'EPF Appel à candidature sur la réserve foncière compensatoire Discussion sur la mise en oeuvre du protocole foncier</p> <p><u>Archéologie</u> Pas de prescriptions au titre de l'archéologie sur les sites 5, 6 et 7 Diagnostics réalisés sur les sites 10, 12 et 1 (partiellement à cause des conditions climatiques) <i>A venir: Conception (finalisation phase PRO du marché de maîtrise d'oeuvre, modalité d'entretien, préparation du DCE)</i></p> <p><u>Foncier (cessibilité, acquisition des terrains (en priorité sites 5 et 6) + attribution de la réserve foncière)</u></p>
VI.2.1 Quartiers hautement vulnérables - Blendecques Maître d'ouvrage: commune de Blendecques	Limiter le risque d'inondation pour le centre ville de Blendecques	<p>Définition de la maîtrise d'ouvrage déléguée (convention de mandat en date du 28/03/2013) Consultation / analyse des offres <i>A venir: Attribution du marché par le comité syndical du SmageAa (9/12/2013)</i> <i>Réalisation de l'avant-projet et des études géotechniques en 2014</i></p>
VI.2.2 Quartiers hautement vulnérables - Wavrans sur l'Aa Maître d'ouvrage:CG62	Limiter le risque d'inondation pour le centre ville de Wavrans	Travaux réalisés au niveau de la rue de la Halte (octobre / novembre 2013) - en cours de finition
VI.2.3 Quartiers hautement vulnérables - autres sites	Réalisation d'études hydrauliques sur les secteurs restants sensibles au risque d'inondation malgré le projet de travaux des Champs d'inondation contrôlée	<p>Marché de conception attribué au groupement V2R / ISL Réunion de lancement 8/11/2013 <i>A venir: Etude préliminaire, levés topographiques et avant-projet</i></p>
VI.3.1 Rétention en tête de BV Aa Maître d'ouvrage: communauté de communes du canton d'Hucqueliers	Réguler les flux sur les versants agricoles de la tête de bassin versant de l'Aa pour réduire l'aléa	<p>Définition de la maîtrise d'ouvrage déléguée (convention de mandat en date du 16/07/2013) Intégration des problématiques locales de Bourthes et de Wicquinghem (pour les phases étude préliminaire et avant-projet) Marché de maîtrise d'oeuvre attribué au bureau d'études Antea group Réunion de lancement le 19/11/2013 <i>A venir: Etude préliminaire, levés topographiques et avant-projet</i></p>
VI.3.2 Rétention en tête de BV Bléquin Répartition de la maîtrise d'ouvrage entre la CCPL et le SmageAa	Réguler les flux sur les versants agricoles de la tête de bassin versant du Bléquin pour réduire l'aléa	<p>1er contact avec les propriétaires Etudes géotechniques Mission Projet de la maîtrise d'oeuvre Rédaction du dossier loi sur l'eau <i>A venir: Positionnement politique sur les suites à donner</i> <i>Suivant les décisions des élus: Dépôt des dossiers réglementaires, foncier et travaux en 2014</i></p>
VI.3.3 Rétention en tête de BV Ruisseau d'Acquin Maître d'ouvrage: CCPL	Réguler les flux sur les versants agricoles de la tête de bassin versant du ruisseau d'Acquin pour réduire l'aléa	<p>A lancer suite à la réalisation des travaux au centre du village Travaux hors PAPI (en cours de finition)</p>
VI.4 Animation agricole	Ralentir et infiltrer les eaux en amont par des aménagements paysagers légers et des pratiques agricoles adaptée	<p><u>MAET</u> 7 dossiers sur le BV de l'Aa (dont 5 animés individuellement par le SmageAa (en chiffres: 57.21 ha en gestion extensive de prairie, 11700 m engagés en entretien de haies) <i>A venir: en fonction de la réforme PAC</i></p> <p><u>Fonds d'aide diquettes végétales</u> Partenariat avec 8 agriculteurs (7 ouvrages soit 112 m linéaires), Poursuite de l'animation <u>Diagnostics et proposition d'aménagements sur des sous BV agricole</u> Diagnostic réalisé sur le bassin versant de la rue de Fol Penser à Bléquin Pré-information des propriétaires en amont du bassin versant d'Acquin-Westbécourt <i>A venir: Animation pour la mise en oeuvre des préconisations sur le bassin versant de la rue de Fol Penser à Bléquin</i> <i>Diagnostic et proposition d'aménagement sur le bassin versant en amont d'Acquin Westbécourt</i></p>
VII.1 Etudes de danger Répartition de la maîtrise d'ouvrage entre la CASO et le SmageAa	Réalisation d'études de danger sur les digues existantes	<p>Arrêté de classement pris le 10/04/2013 (pour les digues sur le territoire de la CASO) - ouvrage de classe C Marché pour la réalisation des études attribué au bureau d'études SAFEGE <i>A venir: Réalisation de l'étude de danger sur les digues de la CASO</i> <i>Inventaire et classement des digues sur le reste du territoire</i></p>
VII.2 Réfection des digues Maître d'ouvrage: propriétaires	Remise en état des digues suivant les résultats de l'étude de danger	Suivant les conclusions des études de danger

V. Maintien des activités du marais audomarois

Indicateur V-01 :

Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois

Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

5 ans

Echelle :

Marais

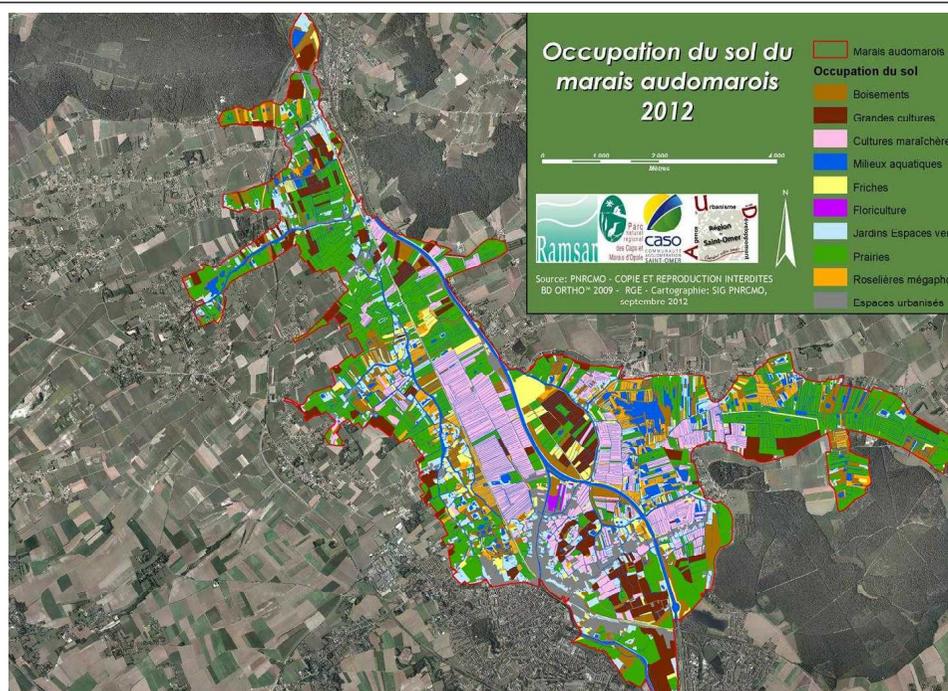
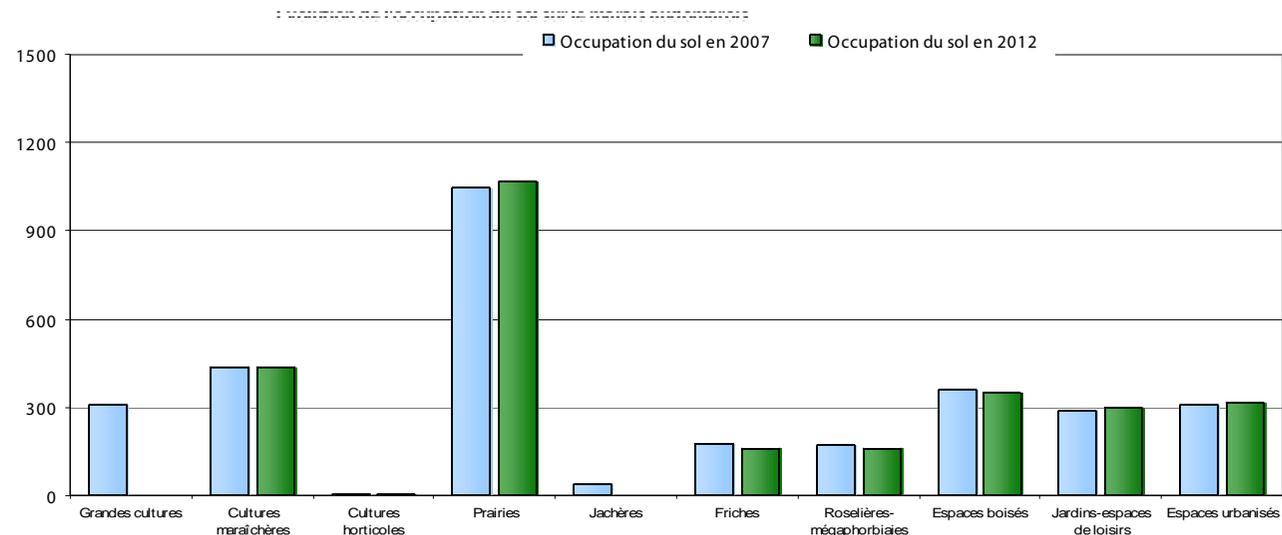
Unité :

ha

Source :

PNRCMO

Résultats :



Analyse :

En 5 ans l'occupation du sol n'a que très peu varié. 276 ha de parcelles ont changé d'affectation entre 2007 et 2012, soit 7.4% du territoire. Le déclin des surfaces agricoles constaté depuis les années 50 a été enrayer pour les voir même augmenter pour la première fois (+3.1%). Toutefois on constate que la superficie des grandes cultures ne cesse de progresser(+10.9%). Pour moitié, les prairies qui ont changé d'affectation, se sont transformées en grande culture (environ 30 ha), ceci en partie dû à la suppression de la valeur jachère. La surface boisée qui augmentait également depuis les premiers relevés a également baissé (-2.5%)

L'objectif de stopper cette évolution négative a semble-t-il été réalisé, même si les chiffres ne concernent encore que des superficies modestes.

V. Maintien des activités du marais audomarois

Indicateur V-02 :

Évolution du nombre d'habitations légères de loisirs (HLL) dans le marais audomarois

Indicateur V-03 :

Nombre de rats musqués piégés

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

5 ans

Echelle :

Marais

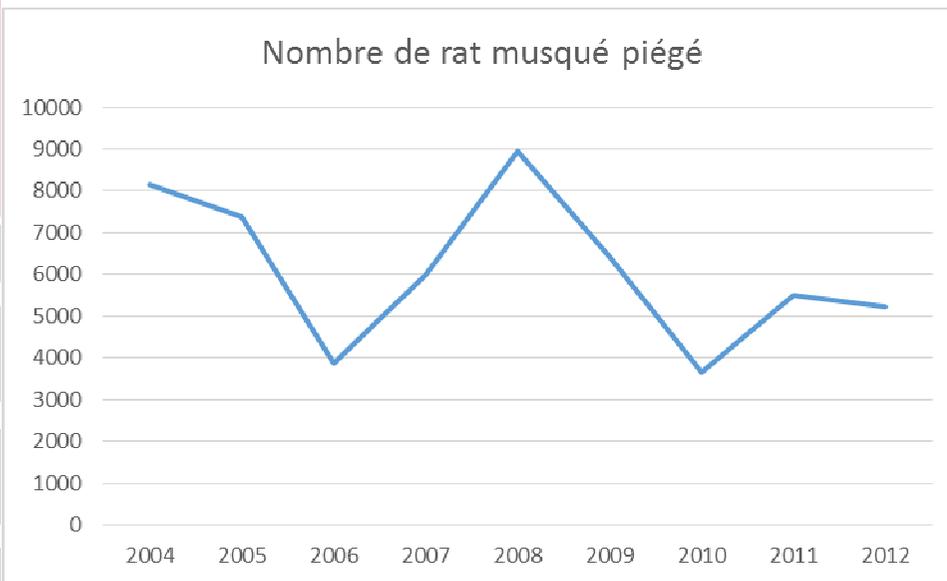
Unité :

Nb

Source :

PNRCMO, CASO

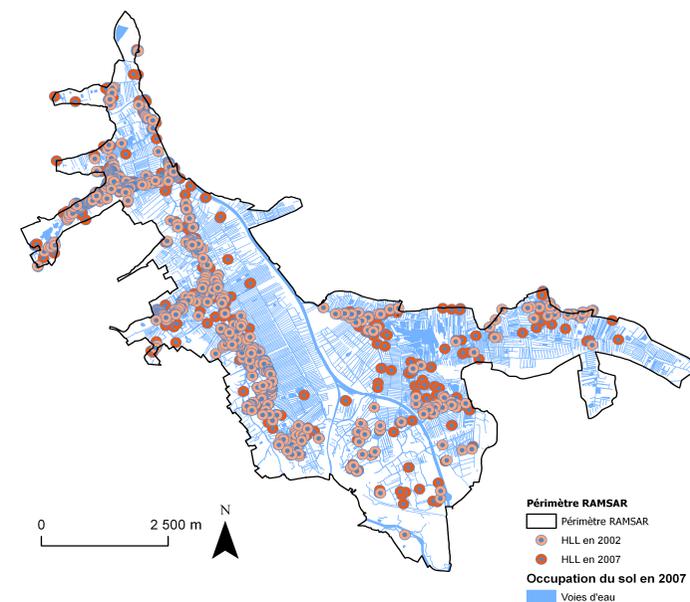
Résultats :



TYPE		DESTINATION					Total
		Autre	Chasse	Exploitation Agricole	Habitat de Loisirs	Habitat traditionnel	
	Bâti Dur	174	2	8	127	248	559
	Bâti Léger	860	96	46	295	7	1304
	Caravane	19			141		160
	Ensemble bâti	3		10	1	23	37
	Mobil Home	1			34	1	36
	Total	1057	98	64	598	279	2096

Analyse :

L'inventaire des HLL a été largement remanié en 2012, compte-tenu notamment d'incohérences sur l'utilisation de termes (incohérences juridiques). Il a été décidé que l'inventaire réalisé en 2012 servirait "d'état zéro".



VI. Communiquer et sensibiliser autour du SAGE

Indicateur VI-01 :

Nombre d'actions de communication initiées par la CLE

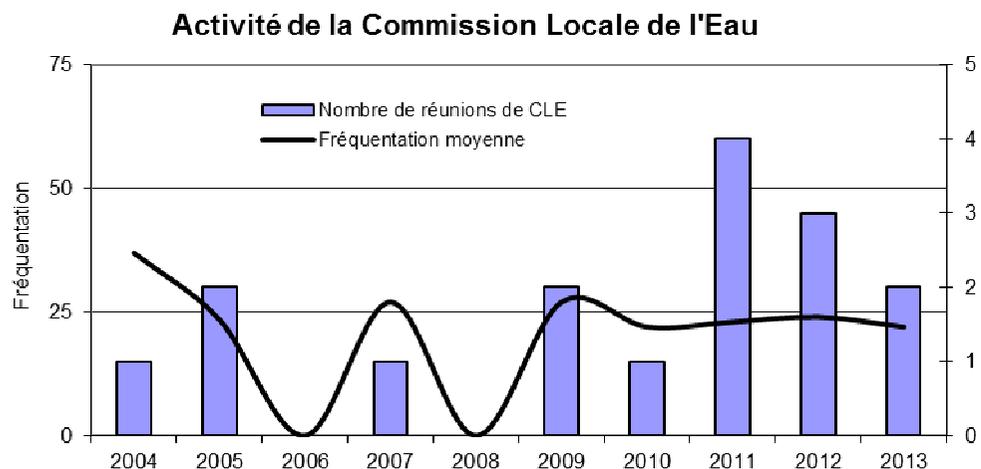
Indicateur VI-02 :

Nombre d'envoi par année du document SAGE

Indicateur VI-03 :

Nombre de connexions par année sur le site du SAGE

Résultats :



Analyse :

Le nombre de réunion de CLE est en moyenne d'une à deux selon les années. A noter l'absence de réunion de CLE en 2006 et en 2008 du fait de l'absence d'une liste de CLE officielle a la suite d'élections. En 2011 il y aura eu en tout 4 réunion de CLE et 3 en 2012 ce qui a permis d'effectuer la révision du SAGE de l'Audomarois dans les délais réglementaires (avant fin 2012) . Il ne s'agit que des réunions plénières de CLE et ne compte pas les réunions des commissions thématiques ou de comité de pilotages spécifiques.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

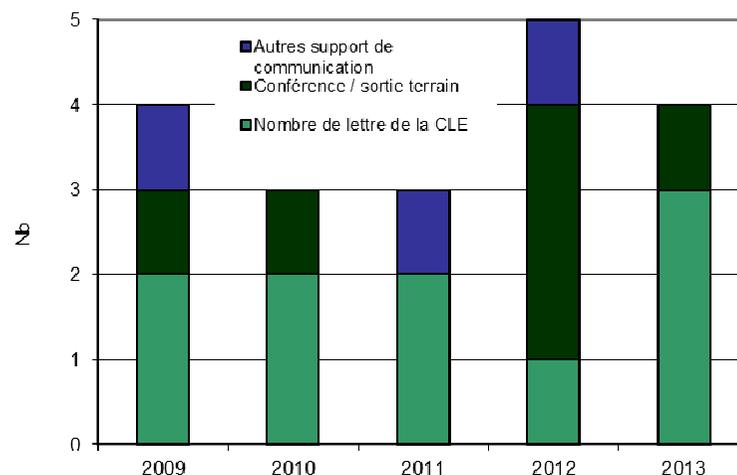
Echelle :

Unité :

Source :

Indicateur du SDAGE

Nombre d'actions de communication



En ce qui concerne les opérations de communication , 3 lettre de communications ont été réalisé ainsi qu'une journée de sensibilisation sur la thématique des eaux pluviales.

Cependant la question de la pertinence des modalités de communication sur le SAGE est posée et une réflexion devrait avoir lieu afin de valoriser ces méthodes de communication.

GLOSSAIRE

> Bassin versant

Zone géographique où toutes les eaux s'écoulent vers le point le plus bas (l'exutoire) et se rejoignent pour former un cours d'eau, un lac ou une nappe souterraine. Ainsi dans un bassin versant, il y a continuité : longitudinale, de l'amont vers l'aval (ruisseaux, rivières, fleuves) ; latérale, des crêtes vers le fond de la vallée ; verticale, des eaux superficielles vers des eaux souterraines et vice versa. Les limites sont la ligne de partage des eaux superficielles.

> Bon état écologique

Bonne qualité des rivières, lacs, estuaires et côtes du point de vue aquatique et de la composition chimique de l'eau. Le bon état écologique est un des objectifs souhaités pour 2015 par l'Europe.

> CLE

Commission locale de l'eau. Commission de concertation instaurée par la loi sur l'eau du 3/01/92 et instituée par le préfet, elle est chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Sa composition est fixée par la loi et précisée par décret.

> Corridor biologique

Ensemble naturel qui garantit habitat et dispersion à la faune et la flore. En reliant les habitats, les corridors sont donc des espaces de circulation pour les espèces ainsi que des lieux de refuge et de vie.

> Crue

Phénomène caractérisé par une montée plus ou moins brutale du niveau d'un cours d'eau, liée à une croissance du débit jusqu'à un niveau maximum. Ce phénomène peut se traduire par un débordement du lit mineur. Les crues font partie du régime d'un cours d'eau. En situation exceptionnelle, les débordements peuvent devenir dommageables par l'extension et la durée des inondations (en plaine) ou par la violence des courants (crues torrentielles). On caractérise aussi les crues par leur période de récurrence ou période de retour.

> DCE

Directive cadre sur l'eau. Elle fixe pour les 27 Etats membres européens un calendrier, un programme de travail, et un objectif : atteindre le bon état écologique en 2015.

> Ecosystème (biotope - biocénose)

L'écosystème est l'ensemble des phénomènes biologiques contribuant à l'évolution d'un milieu naturel. L'écosystème est constitué par le biotope et la biocénose. Le biotope est l'espace où les facteurs physiques et chimiques de l'environnement restent sensiblement constants (une grotte, une mare...). La biocénose est l'ensemble des êtres vivants (animaux et végétaux) qui vivent dans le biotope.

> Erosion

Phénomène d'entraînement des sols par la pluie, le vent et les vagues.

> Espèce végétale invasive

Espèce qui, s'étant établie dans un nouveau domaine géographique (écosystème ou habitat naturel ou semi-naturel), y est un agent de perturbation et nuit à la diversité biologique.

> Expansion des crues

Les zones d'expansion des crues sont des espaces naturels ou aménagés où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau (lit majeur). L'expansion momentanée des eaux diminue la hauteur maximum de la crue et augmente sa durée d'écoulement. Cette expansion participe à la recharge de la nappe alluviale et au fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres. En général, on parle de zone d'expansion des crues pour des secteurs non ou peu urbanisés et peu aménagés.

> Frayère

Lieu de reproduction des poissons, la femelle déposant ses oeufs et le mâle les fécondant.

> GDON

Groupe de défense des organismes nuisibles. Structure qui surveille localement l'apparition et l'évolution d'organismes nuisibles pour les cultures, notamment les rats musqués.

> Lit majeur

Espace situé entre le lit mineur et la limite de la plus grande crue historique répertoriée.

> Lit mineur

Espace fluvial, formé d'un chenal unique ou de chenaux multiples et de bancs de sables ou galets, recouverts par les eaux coulant à pleins bords avant débordement.

> Mesures agri-environnementales

Les mesures agri-environnementales visent une meilleure prise en compte de l'environnement (protection des eaux,...) dans les pratiques agricoles. Le dispositif est co-financé par l'Europe, l'état et dans certains cas par les Agences de l'Eau.

> Plan Communal de Sauvegarde

C'est un outil permettant aux communes de faire face aux situations exceptionnelles. Cette organisation vise à protéger les personnes et à les mettre en sécurité en lieu sûr (et non pas à leur porter secours qui est le rôle des services départementaux de secours) en répartissant des missions prédéfinies entre différents acteurs identifiés prenant part à la crise et en considérant les moyens disponibles sur la commune.

> Poissons migrateurs

Poissons qui se déplacent périodiquement entre leur zone de reproduction et leurs zones de développement (lieu de vie des juvéniles et des adultes). Certaines espèces vivent alternativement en eau douce et en eau de mer : ce sont les "grands migrateurs".

> Ripsisylve

Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (écotones) ; elles sont constituées de peuplements particuliers du fait de la présence d'eau pendant des périodes plus ou moins longues (saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes plus en hauteur, chênes pédonculés, charmes sur le haut des berges).

> Risques liés aux inondations

Atteintes à la vie, à la santé ou dommages qui peuvent se produire dans les zones inondables. Dans celles-ci, on peut distinguer plusieurs niveaux de risques en fonction de la gravité des dommages à craindre compte tenu de la hauteur de submersion, de la vitesse du courant (pour la crue considérée) et de la vulnérabilité des sites exposés.